Je me rendis au domicile de C... accompagné d'un jeune agent d'Arras qui me suivait à distance. A travers la fenêtre de son logement, situé au rez-de-chaussée, j'aperçus son réveil-matin qui était arrêté à 6 heures. — Un réveil, me dis-je, comme ambitieusement de 24 à 36 heures dans être remonté. Puisque celui-ci est arrêté à 6 heures, c'est que mon bonhomme a dû partir bien sûr, si qu'il rentrera dans la nuit ou demain matin. Il faudra nous lever de bonne heure pour veiller sur son passage.

En effet, vers cinq heures, C..., un grand maigre, âgé de vingt-cinq ans environ et taillé comme un cerf, arrivait à nous, venant d'un village voisin, où il avait laissé sa charge de tabac. Passant près de lui, j'essayai de le saisir, mais il me glissa des mains comme une couleuvre et prit la fuite dans les champs. Je me mis à sa poursuite, le serrant d'assez près, mais, comme il gagnait du terrain, je lui criai : « Arrête, ou je te tue ! » Il eut peur, car il s'arrêta court et se laissa prendre. Avec l'agent d'Arras, qui m'attendait dans une auberge, nous le conduisîmes à la prison.

En réalité, C... n'était pas coupable dans l'affaire d'assassinat ; mais il fut poursuivi et condamné pour ses différents vols et évasions.

Il y avait aussi des soupçons sur un nommé V..., autre contrebandier, qui habitait dans le département du Nord, un petit village limitrophe du Pas-de-Calais.

L'intention de la justice était de le confronter avec plusieurs personnes d'Annay, notamment de le mettre en présence de la vieille femme qui avait été frappée et qui était rétablie.

Pour arriver à ce résultat, il fallait que le juge décernât un mandat d'arrêt, que ce mandat fût transmis à Lille, que V... fût arrêté et transféré à Béthune ; c'était toute une affaire — pour rien s'il n'était pas reconnu coupable.

Je connaissais un peu V... J'avais fait sa connaissance près de Loos en buvant avec lui une *bistouille* (café), comme on dit dans le Nord. Je proposai au juge de l'attirer jusqu'à Carvin, qui est dans le Pas-de-Calais, et le pays le plus proche où il y eût des gendarmes.

Le juge fit venir le maréchal-des-logis de Carvin. Il fut entendu que je traverserais Carvin, vers onze heures, accompagné de V..., qu'il nous arrêterait sous n'importe quel prétexte, télégraphierait au juge la capture opérée, et nous conduirait le lendemain, à dix heures, à Annay, à la salle des Bécoles.

L'affaire arrangée, j'allai trouver V... ; il était chez lui. Je l'invitai à prendre une chope avec moi, et je lui dis : « Je suis bien embarrassé, et si tu voulais, tu pourrais m'être utile et gagner quelques sous. Je ne connais pas les chemins pour aller à Arras ; mon camarade m'a laissé ; je ne sais pas ce qu'il est devenu. J'ai deux charges ; si tu veux m'en porter une, je te donne dix francs ; en tous cas, cent sous pour me montrer la route. »

V... consentit à venir avec moi. « Où sont tes charges ? me demanda-t-il. — A Carvin. Ne t'occupe-pas, dans un endroit que je vais te montrer. — Entendu ... une bistouille ? Et partons pour Carvin ; là, je te trouverai une brouette, et nous irons porter tes charges ailleurs. »

Nous nous mîmes en route, et, à peine arrivés à Carvin, deux gendarmes sortirent de derrière une maison. J'avais à la main un paquet de tabac de contrebande, je roulais une cigarette... Un gendarme me demanda ce que c'était que ce tabac et nous dit : « Vous êtes des fraudeurs ; venez à la gendarmerie. »

On nous loulla ; on prit notre état-civil. On mit V... dans une chambre de sûreté, moi dans une autre assez éloignée de la sienne. Un instant après, on me fit sortir sans bruit, et j'allai dîner et coucher à l'auberge. Le gendarme télégraphia au juge, qui répondit : « Demain dix heures Annay. »

Le matin à la première heure j'étais à la gendarmerie. On lui sortir V... qui avait passé une mauvaise nuit et qui n'avait pas chaud. Moi je faisais semblant de grelotter. Le maréchal-des-logis nous dit : « Je vais vous conduire chez le juge d'instruction. Je vais vous mettre les menottes, et surtout ne cherchez pas à fuir. » Nous voilà tous deux avec le chapelet de Saint-François. On nous fit monter dans une mauvaise voiture louée à notre intention, et en route pour Annay !

Les gendarmes étaient assis devant de la voiture, nous tournant le dos. V... montrait le poing à nos gardiens, qui ne le voyaient pas. Je devinais au mouvement de ses lèvres ce qu'elles disaient : « Vaches ! Chameaux ! » et autres amabilités intimes.

Arrivés à Annay, tous les habitants du village se trouvaient aux abords de l'école, où étaient déjà le juge, le procureur, le greffier, le lieutenant de gendarmerie et la vieille femme qui avait survécu à ses blessures.

Les campagnards ne différent guère des Parisiens, lorsqu'ils voient un homme arrêté, les injures à mon égard ne manquèrent pas. Je crus même un moment que ces braves gens allaient tomber sur nous.

Nous descendîmes de voiture. Le premier mot du lieutenant de gendarmerie fut de dire au maréchal des logis :

— Vous avez mis votre épée au lieu de votre sabre, vous aurez quatre jours de salle police.

— Mais, mon lieutenant, je ne suis pas de service ; je suis malade et ne peux pas porter de ceinturon ; si je me suis occupé de cette affaire, c'est pour être agréable à M. le juge d'instruction.

— Je ne sais s'il a fait ses quatre jours, mais j'ai pu remarquer, ce jour-là, qu'on dressait nos bons gendarmes à rester soldats plutôt qu'à devenir policiers.

Enfin de compte, V... confronté avec la victime et plusieurs autres personnes ne fut pas reconnu ; on l'indemnisa de quelques francs et on le relâcha. Ensuite il dit aux juges : « Le mon temps perd, je men fi... le c... mais c'est le camarade dit-il en me désignant, qui me fait de la peine ; il va perdre ses charges. » Il me donna une poignée de main, en ajoutant :

« — Lorsque tu sortiras de prison, écris-moi.

***

Bref ! Rossignol s'en revint bredouille à Paris.

Mais ce qu'il avait prévu au début de ses recherches est arrivé, car, en janvier 1886, à Wingles, une femme était assassinée. Les soupçons se portèrent sur un nommé L... qui habitait Annay. Sur les indications de sa fille qu'il avait violée, on trouva L... tranquillement occupé à servir un meurtre. Il fut condamné à mort et exécuté à Douai. Il était bien l'auteur des crimes précédents. Comme Rossignol l'avait deviné, c'était bien un sacrain bon bourgeois, ordonné, économe, qui massacrait que lorsqu'il savait plus d'argent provenant du meurtre de sa dernière victime.

JEAN-JACQUES.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

La GUERRE en CHINE

AVEUGLEMENT DIPLOMATIQUE

Le fait le plus surprenant de la crise actuelle, c'est que le complot avait été dévoilé en toutes lettres, une quinzaine de jours avant sa mise à exécution et qu'aucune agence d'information, aucun correspondant de la presse européenne n'avait prêté la moindre attention à cette nouvelle.

Les représentants des puissances européennes à Pékin pouvaient éviter bien des dangers et sauver la vie des missionnaires et des résidents européens en lisant les informations suivantes publiées, le 16 mai dernier, par le *North China Herald* sous la signature de son correspondant indigène à Pékin :

Je vous écris très sérieusement et en toute sincérité (sic) pour vous annoncer l'existence d'un grand complot secret ayant pour but de massacrer tous les étrangers résidant en Chine et de leur reprendre les territoires qui leur ont été « cédés à bail ».

Les principaux leaders sont l'impératrice douairière, le prince Ching, le prince Tuan (père de l'héritier présomptif), Kang-Yi, Chao-Chiang et Li-Ping-Heng.

» Pour la mise à exécution de ce projet on n'emploiera que des troupes mandchoues : le corps d'armée de Pékin (50,000 hommes) sous le commandement du prince Chin ; le régiment de Hushenig, surnommé le « Glorieux Tigre » ; 10,000 hommes, sous les ordres du prince Tuan, et les divers bataillons de la garde impériale composés de 12,000 hommes sous la direction de Kang-Yi.

Ces 32,000 hommes doivent former le noyau de l'armée des Vengeurs.

Les Boxers ont promis de se soulever et, avec leurs innombrables ramifications, ils seront des puissants auxiliaires des « Vengeurs » pour le grand combat qui est beaucoup plus imminent que ne se l'imaginent les étrangers de Pékin ou des autres villes du Céleste Empire.

Je sais de source certaine que les ministres des puissances étrangères ont fait des représentations au Tsung-Li-Yamen au sujet du grand développement de la société des *Boxers* dans les provinces septentrionales, mais comme d'habitude on a jeté de la poudre aux yeux à tous ces ministres !

Donc, sauf la date, tout était prédit, annoncé avec la plus grande précision et les représentants des puissances étrangères, informés qu'on leur avait jeté de la poudre aux yeux, n'ont pas même essuyé les verres de leurs lunettes diplomatiques !

Les Ambassadeurs ont quitté Pékin

LA DÉLIVRANCE DE TIEN-TSIN

L'Agence Havas publie la note suivante, de source officielle :

Un télégramme de notre consul général à Shanghaï du 25 juin, annonce que les troupes alliées sont entrées à Tien-Tsin.

Les ministres étrangers sont sortis de Pékin par le nord avec une escorte chinoise et l'on suppose qu'ils se dirigent vers Chanhaï-Kouan en suivant la Grande Muraille.

Notre consul ajoute que le vice-roi de Nankin et le vice-roi de Hou-Kwang-Tchang-Tche-Tung, font charge de transmettre au gouvernement français l'assurance qu'ils veillent à la protection des missionnaires et des négociants étrangers dans la région du Yang-tsé.

Le télégramme des vice-rois dont il est question dans la note a été expédié le 25 juin.

Par un télégramme daté également du 26, notre consul à Tché-Fou confirme la délivrance de Tien-Tsin et annonce également que les ministres étrangers ont quitté Pékin sous escorte.

De son côté, le consul russe a reçu de Tché-Fou le télégramme suivant :

« Les officiers russes annoncent que les troupes internationales ont couru Pientsin. Elles ont eu 14 tués et 20 blessés.

» Les petits détachements des autres puissances sont entrés dans la ville avec l'artillerie russe. »

LA COLONNE SEYMOUR EN PÉRIL

Berlin, 27 juin. — Une dépêche du consul d'Allemagne à Tché-Fou arrivée ici ce matin contient les renseignements suivants :

« L'amiral Seymour est cerné à 14 kilomètres de Tien-Tsin ; il a eu 62 morts et 200 blessés. Il est dans une situation très dangereuse et a demandé un renfort de 2,000 hommes, qui est parti de Tien-Tsin le 24 au matin sous le commandement d'un officier russe. »

D'autre part, un télégraphe de Shanghaï :

« L'amiral Seymour a réussi à faire parvenir un message à Tien-Tsin lundi soir. Il se trouvait alors à 8 milles à l'ouest de la ville, et dans un carré fortifié près. Il lui était impossible de tenir plus de deux jours. Il ajoutait qu'il avait 62 tués et plus de 200 blessés.

Le gouverneur du Chan-Tong télégraphie que le cabinet anglais a essayé d'ouvrir des communications avec Pékin, mais que tous les courriers ont été tués en route.

Dimanche soir, l'amiral Seymour, qui se trouvait à une dizaine de milles de Tien-Tsin, avait avec lui plus de 300 malades et blessés, mais il n'avait perdu qu'un petit nombre de tués.

Il était à court de vivres, et avait dû retourner vers Tien-Tsin sans avoir pu secourir les légations.

La mission protestante de Wei-Hsien a été brûlée la nuit dernière par les Boxers.

GRAVE SITUATION DANS LE SUD DE LA CHINE

Un télégramme de Canton présente la situation comme très grave dans cette région du sud de l'Empire :

On craint d'être à la veille, dans les deux Kouangs, de scènes de pillage et d'anarchie qui dépasseront en horreur toutes celles de la révolte des Ta-Pings.

Les Chinois riches de Canton et du voisinage partent avec leurs familles, leurs familles et tout ce qu'ils peuvent emporter.

Le vice roi Li-Hung-Chang a de nouveau reçu l'ordre de se rendre à Pékin. Ses ennemis déclarent qu'ils l'assassineront pendant son trajet.

Li-Hung-Chang affirme qu'il est déterminé à maintenir les relations les plus amicales avec les puissances étrangères.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Les succès boers. — Importantes pertes anglaises. — Les envahisseurs harcelés. — Résistance acharnée.

On a lu hier le télégramme par lequel le maréchal Roberts donne quelques détails sur la capture, le 4 juin, de 120 Ecossais et de 50 wagons, et le 7 juin, du 3e régiment de Derbyshire et d'un détachement de yeomanry.

Lord Roberts, qui a attendu le rétablissement du télégraphe et du chemin de fer pour s'expliquer sur ces événements, ne donne pas encore tous les renseignements qu'on pouvait attendre de lui. Il est hors de doute que la capture du détachement écossais de 120 hommes et de 50 wagons, le 4 juin, d'un régiment tout entier et d'un détachement de yeomanry le 7 juin, ne se confondent pas avec la capture du bataillon de yeomanry irlandaise dit « des millionnaires » le 1er juin.

Et si l'on estime à 600 hommes la force numérique de ce dernier bataillon, à 400 celle du régiment de Derbyshire et du détachement de yeomanry, qui l'accompagnait, on arrive, en ajoutant à ce chiffre les 120 Ecossais pris le 4 juin, et, pour l'ensemble de ces mésaventures, environ 200 tués ou blessés, à un total de *1,700 hommes*.

La dépêche de lord Roberts ne fait que confirmer ce que nous avons dû dire relativement à la recrudescence d'activité offensive des Boers et sur l'efficacité de la résistance acharnée qu'ils déploient. Cette résistance a pour résultat immédiat l'impossibilité pour lord Roberts de consentir à une diminution quelconque des forces sous ses ordres par l'envoi en Chine de troupes régulières de l'Afrique du Sud ; il est probable qu'il jugera, au contraire, plutôt urgent qu'on lui expédiât des renforts, si les complications inquiétantes qui se produisent en Chine le permettaient.

Cette campagne de l'Afrique du Sud est, en effet, particulièrement pénible et meurtrière pour les troupes anglaises, harcelées, surmenées par les marches rapides, les combats sans relâche, les alertes incessantes que leur imposent leurs peu nombreux, il est vrai, mais insaisissables ennemis, dans ce pays aux espaces immenses.

Les Boers ont en outre, contre eux, le climat, le passage brusque et sans transition des températures torrides qu'elles ont subies aux rigueurs de l'hiver austral, contre lesquelles elles n'ont pas été prémunies.

Aussi, malgré les réticences des dépêches reçues, malgré l'ignorance où nous sommes des aveux probables que contiennent les informations arriérées que la Censure sévère et soupçonneuse, le peu de vérité qui nous parvient laisse supposer dans l'armée anglaise un état sanitaire inquiétant.

On ne doit pas oublier que ces troupes recrutées pour la plupart dans la population industrielle des grandes villes, ou habituées à la confortable et paisible existence dans les casernements de la métropole, ne peuvent supporter que difficilement les privations, les fatigues, le surmenage et le climat auxquels elles sont soumises.

Chez leurs ennemis, au contraire, la guerre n'a que bien peu changé les habitudes et la manière de vivre, consistant à être toujours, du grand air et à cheval, en toutes saisons, par tous les temps, parcourant comme en se jouant, d'énormes distances dans le veld ou dans les montagnes escarpées de leur pays, habitués à la vie la plus rude et la plus frugale, aux dangers incessants de leur vie de chasseurs et de pasteurs.

Ces raids passants ont sur leurs envahisseurs une supériorité énorme, au point de vue de l'endurance et de la santé.

Quoi qu'on ait dit après leurs derniers désastres, il commence à devenir tout à fait probable que ceux-ci ne sont pas le dernier mot de cette guerre, si présomptueusement engagée au profit d'ambitions impérialistes et de convoitises inavouables d'ordre financiers.

Le général Baden Powell annonce que le district de Lustenburg est pacifié. Sir Charles Warren annonce que la rébellion de la colonie du Cap, au nord du fleuve Orange, est maintenant terminée. Le dernier corps boer à Bedouin, qui était commandé par Lesvillers, s'est rendu à lui le 29 juin, comme nous l'avons annoncé.

Baden-Powell annonce que la pacification se poursuit, d'une manière très satisfaisante, dans le district de Eas enburg.

Il est cependant certain que ces capitulations, pour dans titre personnelles, de petits commandos, ne font pas sérieusement aux infortunes subies par les Anglais, au début de ce mois, dans le sud de l'Orange.

LES ÉCURIES DE LA GUERRE

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui, à la séance de la commission de l'armée, M. Napoléon Magne, député nationaliste de la Dordogne, a annoncé son intention de reprendre la question de la démission du général Delanne chef d'état-major.

M. Magne a insisté inutilement auprès de la commission pour qu'elle prenne elle-même cette initiative.

Il se pourrait que la question Delanne fût portée demain à la tribune de la Chambre par le député Magne, jaloux des lauriers de son ami Alicot.

LES SERVICES POSTAUX

Paris, 27 juin. — La Commission du budget a entendu, cet après-midi, le ministre du commerce et le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes sur la question des crédits demandés pour le développement et l'amélioration des services postaux.

Millerand et M. Mougeot ont expliqué la nécessité où l'on s'est trouvé de réclamer ces crédits supplémentaires.

M. Mougeot a ensuite établi qu'un plan d'ensemble a été dressé pour la décentralisation à Paris, et la commission a, de la sorte, satisfaction.

M. Jules Roche a demandé si l'une des raisons de la surcharge des services ne réside pas dans l'extension des imprimés et il a insisté le ministre à lier une augmentation du prix des imprimés aux élévations de dépenses.

Millerand a répondu qu'il ne reconnaissait pas l'intérêt de la question ; il s'est déclaré prêt à présenter un projet relevant le tarif des imprimés, mais, a-t-il dit, le vote des crédits supplémentaires s'impose immédiatement.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 27 juin. — Le conseil général de la Seine tient aujourd'hui sa première et procède à l'élection de son bureau.

Les nationalistes, unis à la droite et aux républicains municipaux, ont choisi hier comme candidats à la présidence M. Chéritoux ; comme vice-présidents MM. Hémard et Galli, et comme secrétaires MM. Fulbert-Conti, Mithouard, Gaston Mery et Marquez.

De leur côté, les socialistes de Paris et de la banlieue présentent M. Thomas pour la présidence, et pour les autres fonctions, MM. Colly, Allemane, Moreau, Jacquemin, Paris, Lanvier et Valez.

La coalition clérico-nationaliste l'a emporté. Les candidats réactionnaires ont tous été élus avec une moyenne de 60 voix contre 50.

Congrès des Socialistes Hollandais

Amsterdam, 27 juin. — Le congrès socialiste, convoqué par le bureau des deux fractions, a eu lieu dimanche, à Amsterdam ; quarante-et-une associations étaient représentées.

Après les discours de Rot, Heldingen, Troelstra, etc., favorables à l'union de toutes les forces socialistes en vue de la lutte contre le capitalisme, la fusion des deux partis a été votée à l'unanimité. Aussitôt tous les délégués, debout, ont entonné l'hymne de la liberté.

Une guerre sans merci a été déclarée à l'anarchisme. En somme, cette réconciliation des socialistes démocrates et des parlementaires constitue pour ces derniers une victoire éclatante.

Groupe socialiste de la Chambre

Nous avons annoncé hier dans nos dépêches qu'un certain nombre de députés du groupe socialiste avaient signé une protestation contre la motion du Comité général qui les a accusés de se faire les complices des assassins de Chalon-sur-Saône et d'avoir réprouvé les doctrines collectivistes.

Nous publions ci-dessous à titre de document le texte de cette protestation :

Le Comité général accuse un certain nombre d'élus socialistes « d'avoir sacrifié à des préoccupations politiques les principes supérieurs du socialisme ».

Nous repoussons avec énergie cette imputation, et bien que résolus d'en appeler au prochain Congrès, nous estimons le point devoir attendre jusque-là pour soumettre nos actes au jugement de l'opinion socialiste.

Voici les faits :

Tous les membres du groupe parlementaire ont voté l'ordre du jour Renou-Pastre qui demandait « la punition des *meurtriers* de Chalon-sur-Saône ». Nous tenons à vous rappeler que les citoyens Renou et Pastre avaient été délégués à Chalon par le Comité général, pour faire une enquête sur le massacre. Le chiffre de voix obtenu par cet ordre du jour prouve clairement que *seuls*, des socialistes et des *hommes de gauche* pouvaient le voter. Il n'a en effet obtenu que quatre-vingt-douze voix.

Seize membres du groupe parlementaire ont voté contre l'ordre du jour Zévaès, qui demandait l'enquête pour « faire la lumière complète sur la *tentative* de Chalon-sur-Saône. Cet ordre du jour, le groupe parlementaire n'en a pas connu l'existence, puisqu'il a été voté en séance, en plein bataille. Il s'était pourtant réuni la veille, mais le citoyen Zévaès avait préféré de communiquer à M. Berthelot, transfuge du groupe socialiste et allié politique de MM. Ribot, Méline et de Mun, contre le cabinet.

L'intervention de M. Berthelot à la tribune a donné un caractère de gravité à une manœuvre parlementaire inqualifiable qui avait pour unique objet le triomphe des adversaires du régime républicain, car on ne fera jamais croire à personne que la réaction avait à cœur de faire la lumière sur le crime de Chalon.

Et quand nous verons l'auteur de cette manœuvre associer son vote à celui des ses collègues du Comité général et désapprouver ceux qu'il a attirés dans le piège tendu par la réaction, nous ne pouvons qu'en appeler à la conscience, à la droiture de tous les socialistes.

Les dix-neuf membres qui ont voté l'ordre du jour Simyan, adultéré par l'addition du droitier Massabuau, ont fis sacrifié les principes socialistes, et n'est-il resté dans le groupe parlementaire, que dix-sept membres fidèles à ces principes ?

Qui ne voit que des affirmations aussi imprudentes ne sont pas moins dangereuses pour le progrès de la propagande socialiste, qu'injurieuses pour la majorité des élus socialistes ?

Pourquoi, au lieu d'exposer les faits, tous les faits, et de s'en fier à l'intelligence et à la maturité politique du parti, le Comité général tente-t-il de faire croire que dix-neuf d'entre nous auraient répudié le collectivisme tandis que les grands patrons du centre et les cléricaux de la droite se refusaient à cette repudiation !

Que ressort-il de tout cela ?

Que les partis de réaction incapables de mener loyalement le combat pour leurs idées ou leurs intérêts, emploient des armes de ruse et de mensonge, tendent des pièges, faussent la signification des mots et le sens des formules. C'est la preuve de leur irrémédiable décadence intellectuelle et morale. Hommes du passé, ils pratiquent la politique du passé.

Mais que les socialistes s'associent à cette politique par animosité contre ceux de leurs camarades qui, à tort ou à raison, ne sont pas d'accord avec eux sur la tactique du Parti socialiste, voilà ce que le Comité général doit blâmer avec la dernière énergie s'il a vraiment le souci de la moralité et de la dignité politiques de notre parti et de ses représentants au Parlement.

Quoi nous omettons compris un blâme général, atteignant à la fois ceux qui sont tombés dans la chausse-trappe réactionnaire et ceux qui les y ont attirés : nous aurions admis qu'on exigeât des uns l'infaillibilité, du moment qu'on exigeait des autres la droiture. Le comité général a préféré choisir.

Quelle que soit notre tristesse de voir méconnus tant de efforts et de bonne volonté, nous continuerons à chercher loyalement notre devoir dans les obscurités d'un combat pénible et dans un Parlement empoisonné de mensonge.

La lumière des principes socialistes proclamés par le Congrès général nous guidera et la force qu'ils contiennent nous guidera jusqu'au bout.

Vive la République sociale !
Vive le Parti socialiste !

Aubé, Boyer, Cadenat, Calvignac, Carnaud, Collard, Cornet, Chassaing, Desgrées, Ferrero, Ferroul, Fournière, Jourde, Krauss, Lassalarie, Marionne, Pain, Pastre, Pochon, Rouanet, Pierre Vaux, Vivian.

Faits Divers

HORS RÉGION

ASSASSINAT D'UNE BIJOUTIÈRE

Marseille, 27 juin. — Ce matin, rue Colbert Mme Simon-Lévy, bijoutière, venait d'ouvrir son magasin et se disposait à faire sa vitrine, lorsque deux individus sont entrés et lui ont coupé la gorge après l'avoir entraînée dans l'arrière-boutique.

Ils ont ensuite dévalisé le magasin et pris la fuite. On n'a pu jusqu'à présent retrouver leurs traces.

C'est la femme de ménage de Mme Levy qui a découvert le cadavre vers huit heures, le crime ayant été commis entre sept heures et sept heures et demie.

La victime avait à peine vingt et un ans et était mariée depuis trois mois.

UNE EXPLOSION A L'EXPOSITION

Paris, 27 juin. — Cette nuit, à minuit dix, une explosion dont on ignore la cause, s'est produite au pavillon de la Compagnie du gaz, à l'Exposition. Un garde, en tournée, nommé Demel, âgé de 30 ans, a été blessé assez grièvement aux mains et à la face. Il a été transporté à l'hôpital Necker.

Accident de chemin de fer

Paris, 27 juin. — Le rapide de Bordeaux, qui doit arriver à Paris, à 7 heures 51 du matin, est arrivé avec une heure de retard. Ce train s'est rencontré près de Poitiers avec le train parti hier de Paris à 4 heures du soir. Le mécanicien a été grièvement blessé.

TERRIBLE DRAME

Un officier qui tue ses enfants

Naples, 27 juin. — Il y a quatre ans, un lieutenant de cavalerie nommé Sontoro, en garnison à Naples, épousait une des filles du marquis Costa. Deux enfants, deux petites filles, naquirent de cette union.

Cependant des querelles éclatèrent dans le ménage et, il y a quelque temps, la mère se retira chez ses parents, en emmenant ses deux enfants.

Le lieutenant Sontoro envoyat son ordonnance demander de sa part qu'on lui remît les fillettes pour deux heures, promettant de les renvoyer ensuite. Mme Sontoro accéda à ce désir. Mais, aussitôt que les enfants furent chez leur père, celui-ci abattit sa femme que, si elle ne revenait pas avec lui, il les tuerait toutes les deux.

Mme Sontoro ayant refusé, le misérable mit sa menace à exécution. Il jeta les deux pauvres petites par la fenêtre et se fit ensuite sauter la cervelle.

Les deux fillettes sont mortes en arrivant à l'hôpital, où on les avait transportées.

Dernière Heure

LA GUERRE EN CHINE

LES TROUPES FRANÇAISES EN CHINE

Votes de crédits supplémentaires

Paris, 27 juin. — La Commission du budget a voté le crédit de 3,550,000 fr. demandé par le ministère de la Marine pour le transport et l'entretien des troupes en Chine.

La Commission a été saisie de deux nouvelles demandes de crédits supplémentaires émanant, l'une du Ministère des Colonies et s'élevant à un million pour les événements de Chine et l'autre du Ministère du Commerce s'élevant à 500,000 francs pour les accidents du travail.

Elle a voté immédiatement le premier de ces deux crédits.

Le croiseur *Nive* partira de Toulon le 1er juillet, avec un bataillon de 600 hommes, une batterie de 110 hommes, 7 chevaux et mulets, un million de cartouches et 100 fusils.

Le *Bayard* partira le 1er juillet avec un bataillon de 650 hommes.

Le *Duchaffaut* partira le 5 juillet avec un bataillon de 600 hommes, une batterie de 110 hommes.

Le plus, un général de brigade doit être envoyé de l'Indo-Chine pour prendre, à Takou, le commandement des troupes françaises.

Un colonel part en même temps pour prendre le commandement du régiment de marche formé par les trois bataillons en ce moment à Takou.

Haïpong a expédié hier un troisième bataillon d'infanterie de marine pour Takou avec le colonel de Lamotte qui exercera le commandement des troupes de Pétchili.

Une grande agitation est signalée dans la Chine méridionale, mais toutes les précautions sont prises assure-t-on pour protéger nos nationaux et préserver l'Indo-Chine.

Une ville incendiée

On mande de Shanghaï à l'*Agence Havas* que les Boxers ont brûlé la ville de Hoang-Chien, à trois jours de marche de Tché-Hsi-Wei. Les centres des missions et toutes les étrangers ont été massacrés, grâce à la protection des fonctionnaires.

On croit que les Boxers ont l'intention de détruire le télégraphe entre Pékin et Shanghaï.

Le généralissime chinois Jung-Lu a envoyé un officier de son état-major à Shanghaï, dans un but que l'on ignore.

Tous les étrangers valides à Shanghaï, y compris les employés de la Douane impériale reçoivent l'instruction militaire.

Les affaires sont nulles ; les Européens dégagées riches qui avaient pu quitter Pékin pour rentrer dans leurs lieux de naissance ont été dépouillés par les brigands qui pillent tout.

UNE NOUVELLE AFFAIRE TREMBLIE

Brest, 27 juin. — Une dépêche de Brest signale une grève de caisse remarquable dans le port de guerre qui a été transférée à la Morgue de Brest.

Le docteur Sainmarcelin qui a constaté immédiatement examiné le cadavre qu'elle avait entièrement coupé.

Sur le lit de gauche, elle porte deux trous faits à l'aide d'un instrument tranchant et les os du côté droit ont été brisés.

Une enquête judiciaire est ouverte.

Le trou était ou en présence d'une nouvelle affaire tremblante qui intéresse tant de Brest à Dunkerque et dans tout le pays.

Le Ministre de la Guerre

EN BRETAGNE

Carhaix, 27 juin. — Les fêtes du centenaire de la tour d'Auvergne ont commencé hier soir à Carhaix, favorisées par le beau temps, au milieu d'une foule énorme.

Le général André, ministre de la guerre, est arrivé ce matin, à 7 heures.

Il a été reçu à la gare par le Maire et les autorités de la ville, les députés et les sénateurs du département.

La foule l'a salué aux cris de « Vive la République ».

Après les réceptions, qui ont duré 1h1/2 à un incident, le cortège s'est rendu au champ de bataille, où a été érigée la statue de La Tour d'Auvergne.

Pendant que les troupes présentaient les armes, les trompettes sonnaient aux champs, la musique jouait la Marseillaise. Le général André, debout devant la statue, salue de l'épée. Les assistants crient : « Vive la République ! Vive l'armée ! Vive le ministre ».

A une heure eut lieu à l'Hôtel de ville, un banquet de 300 couverts auquel assistait le ministre, le maire de Carhaix, le conseil municipal tout entier, les préfets du Finistère, le sous-préfet de Châteaulin, les sénateurs, les députés, les préfets de Montauban, les officiers de la ville et du corps.

Le ministre est parti à 4 h. 15 pour Morlaix.

UN VOL DE 150.000 FRANCS

Marseille, 27 juin. — La police de Marseille vient d'arrêter un nommé Paul Bérard, trente-quatre ans, qui aurait volé 150,000 francs en titres et en espèces.

Au moment du vol, le parquet de Marseille était saisi d'une plainte émanant des héritiers de Mme X..., morte récemment, et chez qui des cambrioleurs avaient dérobé 150,000 francs le lendemain du décès, en violant les scellés et fracturant les coffre-forts.

Les titres, trouvés sur Bérard, appartiennent à cette succession.

FEUILLETON DU 29 JUIN. — N° 5

MONSEIGNEUR

PAR

Paul SAUNIÈRE

PROLOGUE

— Misérable ! dit-elle. Toi... l'enfant de notre maison... presque mon frère... tu as... tu as osé...

Elle étouffait. Les phrases ne sortaient de sa bouche que par mots entrecoupés.

Tout à coup elle chancela, ses yeux hagards errèrent autour d'elle avec une indicible expression de terreur et d'angoisse ; elle étendit les bras, comme pour chercher un appui... et retomba lourdement en arrière.

— Assassin ! murmura-t-elle encore en le poursuivant de son regard halluciné, sois maudit ! sois maudit !

Une suprême convulsion agita son corps : sa tête se renversa sur le tapis avec un bruit sourd et elle expira.

Le jeune abbé demeura quelques instants stupéfait en présence de ce résultat inattendu.

Enfin il osa s'approcher de la jeune femme, se pencha sur elle, colla son oreille contre sa poitrine... C'était bien fini, le cœur avait cessé de battre.

— Oh ! mais voilà qui simplifie tout ! dit-il en se relevant.

Il passa dans la chambre, lava sa main ensanglantée et la pansa avec plus de soin, puis, quand l'hémorragie fut arrêtée, la main bien enveloppée, avec une minutie et une présence d'esprit incroyable, il mit tout en ordre dans la chambre.

Après avoir fait disparaître dans un cabinet voisin toute trace de l'accouchement récent de Gabrielle, il revint dans le salon, prit le cadavre de sa cousine dans ses bras et le transporta dans la chambre.

Là, après lui avoir enlevé le peignoir dont elle s'était revêtue à la hâte, il l'étendit dans son lit, ferma ses paupières et ramena sur elle les draps qu'il avait écartés.

Il jeta autour de lui un dernier coup d'œil. Plus rien ! Pour tout le monde cette femme passerait pour être morte tout naturellement dans son lit.

Les choses ainsi disposées, il retourna dans le salon, ôta le couvert, ou plutôt jeta pêle-mêle dans le panier que Bazile avait apporté tout ce qui encombrait la table, sur laquelle il étendit le tapis.

Alors il s'assit en face du cadavre du colonel, déchira une feuille de son carnet, prit son crayon et écrivit :

« Je me tue volontairement. Qu'on n'accuse personne de ma mort. »

Malgré le sang-froid avec lequel il s'occupait de tous ces menus détails, sa main tremblait légèrement lorsqu'il traça ses deux phrases.

Il s'en aperçut.

— Tant mieux ! murmura-t-il. On ne reconnaîtra pas l'écriture.

Il posa cette feuille de papier sur la table, juste en face du fauteuil dans lequel le duc était étendu.

Se rapprochant ensuite du cadavre, il essaya de lui mettre dans la main droite le poignard avec lequel il l'avait frappé ; mais la main, déjà raidie par la mort, ne se prêta pas à cette supercherie.

En vain, agenouillé auprès de sa victime, il tenta à plusieurs reprises de lui faire prendre ce poignard. Il ne put y parvenir. La mort semblait protester par-delà le tombeau contre cette profanation.

De guerre lasse, il posa le poignard à terre, immédiatement au-dessous de cette main rebelle.

Enfin, prenant le papier qu'il venait de remplir et le candélabre qui éclairait cette scène fantastique, il sortit du salon, ferma la porte et descendit au rez-de-chaussée.

— Bazile ! cria-t-il.

Il attendit quelques instants ; son laquais ne venait pas.

— Bazile ! répéta-t-il d'une voix sonore et irritée.

Personne ne lui répondit.

Il se dirigea vers la cuisine, y déposa son panier, promena autour de lui un regard inquisiteur. Son laquais n'y était pas.

En effet, quand Bazile avait vu son maître regagner les appartements du premier étage, il lui avait été impossible de rester en place. La curiosité l'avait emporté sur la frayeur, il voulut savoir ce que son maître avait fait de l'enfant.

Se levant doucement, marchant sur la pointe des pieds, il traversa le vestibule, ouvrit sans bruit la porte du jardin, dans lequel il s'avança avec des précautions infinies.

Il faisait complètement nuit ; mais le ciel, constellé d'étoiles, permettait de distinguer nettement les allées qu'il suivait à pas comptés.

Déjà il avait atteint l'extrémité de la première pelouse et se rapprochait des massifs, quand il lui sembla apercevoir une forme humaine qui traversait une allée latérale.

Il s'arrêta court, retenant son haleine, en proie à des terreurs plus grandes encore.

Il vit cette ombre se diriger vers le mur de droite le long duquel elle disparut.

Il écouta, entendit distinctement le bruit d'une clef qu'on introduisait dans une serrure ; puis on ouvrit une porte, on la referma, et tout rentra dans le silence.

Bazile, après avoir attentivement écouté pendant quelques secondes, n'entendit plus rien. Alors il eut le courage de se diriger vers l'endroit où l'ombre s'était évanouie.

Il aperçut une petite porte basse, qu'il essaya inutilement d'ouvrir : elle était fermée à clef.

Saisi d'épouvante, il n'osa pas aller plus loin, revint sur ses pas en courant et pénétra dans le vestibule au moment où son maître, après être sorti de la cuisine, allait se mettre à sa recherche.

— D'où viens-tu ? lui demanda l'abbé. Allons, partons !

— Ah ! je ne demande pas mieux, fit Bazile, qui tremblait de tous ses membres.

Et tout bas il ajouta :

Jesu, Maria, miserere nobis !

Le jeune abbé remarqua sa frayeur et jeta sur lui un regard soupçonneux.

— Qu'as-tu fait ? Pourquoi t'es-tu absenté ? lui demanda-t-il coup sur coup.

— Je n'ai rien fait, monseigneur, répondit le valet dont les dents claquaient, mais j'avais tellement peur dans ce grand hôtel désert, que j'ai voulu prendre l'air pour me remettre... Je suis allé dans le jardin et là... dans l'obscurité... il me semblait que les arbres marchaient... que les massifs s'avançaient vers moi d'un air menaçant... J'ai eu plus peur encore, je suis revenu en courant et... me voilà.

Il se gardait bien de dire ce qu'il avait vu, cela aurait exigé de nouvelles explications, et il lui tardait de quitter cette lugubre maison.

Son maître haussa les épaules avec une dédaigneuse pitié.

— Poltron ! dit-il. Allons, dépêche-toi ! J'ai déjà fait la moitié de ta besogne. J'ai descendu dans la cuisine le panier que tu avais monté, et j'y ai entassé tout ce qui se trouvait sur la table. Achève de le remplir, et allons-nous en.

— Mais cette dame... ce gentilhomme... fit observer Bazile.

— N'ont plus besoin de nos services, répondit sèchement l'abbé. D'ailleurs, je t'ai recommandé de n'avoir ici